

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DROME	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE NOUVELLE VALHERBASSE
<u>Nombre de membres :</u> Du conseil : 19 En exercice : 19 Délibérants : 14 Quorum atteint <u>date de convocation :</u> 07/04/2025 <u>date d'affichage :</u> 07/04/2025	L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ le 07 du mois de Avril à 18h30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Valherbasse à Montrigaud, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur VASSY Jean-Louis, Maire en présence des conseillers : Madame BESSON Isabelle, Monsieur CHARVAT Patrick, Madame SAUREL Nelly, Monsieur ROLIN Jérôme, Madame JANTON Joëlle, Madame MATHIEU-POUGET Régine, Madame DUC Gwendoline, Madame RONGY Marie-Madeleine, Madame BARRIER Marie-Agnès, Monsieur PAQUIEN Lionel, Monsieur VINCENT Bret, Monsieur GAUDENECHÉ Patrice, Monsieur MARY Claude <u>Absents excusés :</u> Monsieur DUC Bernard ayant donné pouvoir à Monsieur BRET Vincent Monsieur CLET Benjamin ayant donné pouvoir à Monsieur CHARVAT Patrick Madame MARION Isabelle Monsieur RODRIGUEZ Richard <u>Absents :</u> Madame CARRERE Alexandra <u>Secrétaire de séance :</u> Monsieur ROLIN Jérôme

DÉLIB. N° 18 - 2025_ OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Monsieur le Maire présente le budget primitif M57 2025 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :
 FONCTIONNEMENT : 994 563.25 €

INVESTISSEMENT : 1 272 271.02 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

DÉCIDE de voter le budget primitif **M57 2025** qui s'équilibre à :

* **FONCTIONNEMENT** : 994 563.25 €

* **INVESTISSEMENT** : 1 272 271.02 €

- AUTORISE MONSIEUR LE MAIRE À SIGNER TOUS ACTES AUX EFFETS CI-DESSUS.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours mois et an que dessus,
 Au registre sont les signatures,

Résultat du vote	
Pour	15
Contre	1 M. DUC Bernard
Abstention	0

Pour extrait certifié conforme
 A Valherbasse le 07 avril 2025

Le Maire Jean-Louis VASSY

